

**CONSEIL SCIENTIFIQUE DU SYNDICAT MIXTE DE PREFIGURATION  
DU PARC NATUREL REGIONAL DES PYRENEES ARIEGEOISES  
Jeudi 14 février 2008 – La Bastide de Sérrou**

**Compte-rendu synthétique**

**Etaient présents :**

Robert BEGOUEN, Claude BERDUCOU, Alain CHATELET, Bernard DEFAUT, Nicolas DE MUNNICK, Olivier GUILLAUME, Florence GUILLOT, Catherine JACQUART-MAISSANT, Christian JUBERTHIE, Alain MANGIN, Emmanuel MENONI, Jean Paul METAILIE, Sophie SEJALON.

**Etaient excusés ou absents :**

Annick AUDIOT, Pierre AURIOL, Laurence BARTHE, Alain BERTRAND, Hervé BRUSTEL, Anne CALVET, Jean CLOTTE, Francis DURANTON, Corinne EYCHENNE, François FONTAN, André GAVALAND, Michel DEQUE, Danièle MAGDA, Gérard LARGIER, Laurent LELLI, Claudine PAILHES, Eric PAUTARD, Gilles POTTIER, Jean-Jacques RIGAL, Denis SALLES, Thierry SARDIN, Jean-Pierre SARTHOU, Michel SEBASTIEN.

**Ordre du jour de la quatrième réunion du Conseil scientifique**

- Approbation du compte-rendu de la quatrième réunion ;
- Evaluation des rencontres scientifiques des 21 et 22 septembre 2007 et discussion ;
- Point sur l'état d'avancement des projets menés dans le cadre du Conseil scientifique ;
- Point sur l'état d'avancement du projet de PNR ;
- Point sur la mise en ligne de pages relatives au Conseil scientifique sur le site Internet ;
- Discussion pour une approche globale de l'hydroélectricité sur le territoire du PNR ;
- Questions diverses.

Alain Mangin nomme un secrétaire de séance : Catherine Jacquart-Maissant.

Le compte-rendu de la réunion précédente est validé.

**Evaluation des Rencontres scientifiques des 21 et 22 septembre 2007 et discussion**

Alain Mangin rappelle la forme qu'ont prise ces Rencontres scientifiques : un colloque en salle le vendredi et des ateliers terrain le samedi. Il rappelle également à quel point ce programme fut chargé et diversifié.

Il remercie l'ensemble des intervenants pour avoir si bien « joué le jeu » dans le sens de la vulgarisation et dans le temps imparti. Il remercie l'équipe du projet de PNR pour l'organisation de ces journées.

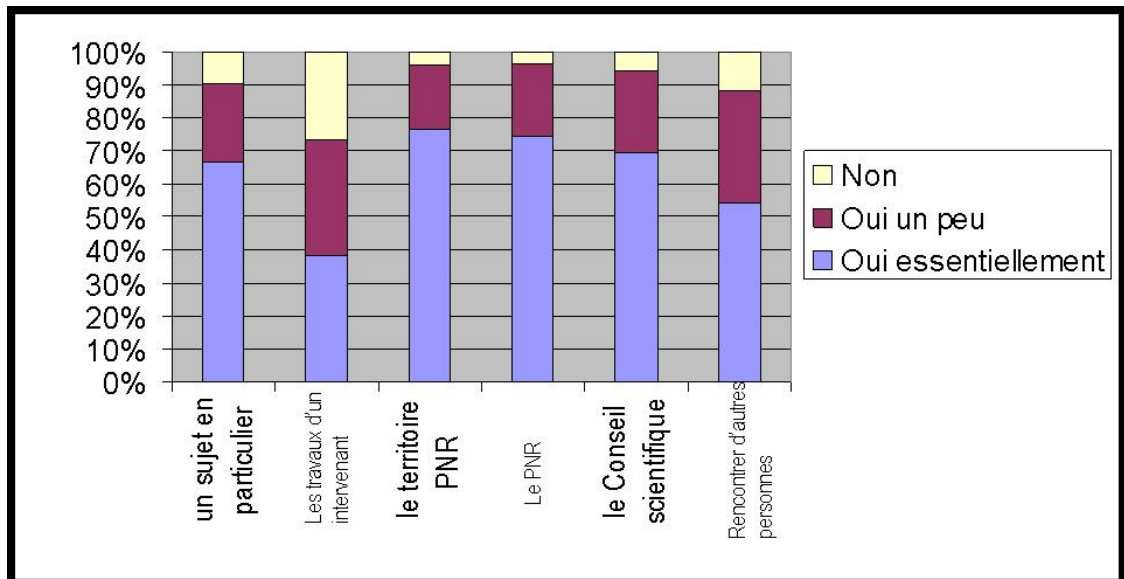
Il rappelle que l'ensemble des interventions a été enregistré. Elles ont fait l'objet d'actes sonores sur CD et sont disponibles sur le site Internet du projet de PNR. Il note l'écho fort et favorable auprès de la population (au total près de 270 personnes).

Sophie Séjalon présente les résultats issus du dépouillement de l'enquête de satisfaction menée auprès des participants à ces journées.

Quelques chiffres :

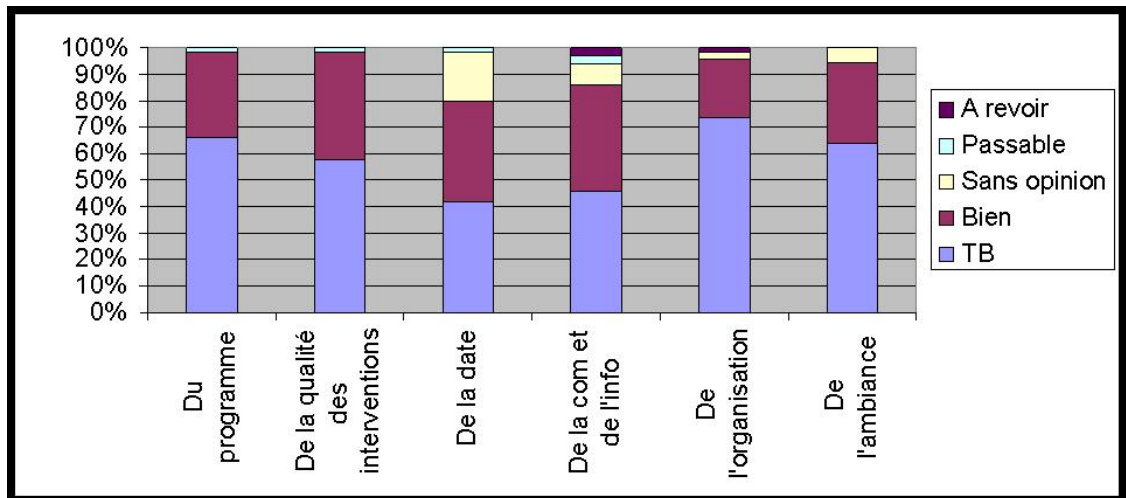
- 270 participants : 230 participants au colloque et 92 participants aux ateliers terrain ;
- 103 questionnaires de satisfaction ont été retournés : 76 sur le colloque et 27 sur les ateliers terrain ;
- 63 % des participants étaient du territoire, 12 % du reste de l'Ariège ;
- Profil des participants : 44 % de plus de 60 ans, 28 % de 40 à 60 ans et 28 % de 20 à 40 ans ;
- Motivation des participants :

Réponses à la question « vous êtes venus pour en savoir plus sur ... ? » :



- Avis des participants :

- o Réponses à la question « que pensez-vous .... ? »



o

- o Réponses à la question « la manifestation a-t-elle répondu à vos attentes ? » : oui tout à fait dans 76 % des cas, oui en partie dans 23 % des cas, pas vraiment pour 1.3 % et pas du tout dans 0 % des cas.

- o Réponses à la question « si l'opération était reconduite, seriez vous prêt à revenir ? » : oui dans 97 % des cas, peut-être dans 3 % des cas, non dans 0 % des cas.

- Thématiques à développer dans le cadre des futures rencontres telles que proposées le plus souvent par les participants :

- o Pour le colloque :

- La faune sauvage : rapaces, Grand-Tétras... ;
- Le pastoralisme ;
- La gestion des milieux et de la ressource ;
- L'ours ;
- L'eau ;
- L'architecture et les formes de l'habitat.

- Pour les ateliers terrain :
  - L'architecture spécifique des vallées ; les habitats économes ; l'éco-construction...
  - Les problèmes de la gestion de la ressource en eau et de la gestion des rivières ;
  - La gestion des milieux et la biodiversité ;
  - L'hydroélectricité ;
  - Les forêts ;
  - L'ours.
- Propositions faites par les participants afin d'améliorer l'organisation de cette manifestation :
  - Alléger le programme : 2 thèmes maximum traités dans une journée et deux ateliers terrain maximum par journée ;
  - Organiser des rencontres plus fréquemment que tous les 2 ans ;
  - Organiser les rencontres plutôt sur un WE et plutôt en hiver pour pouvoir toucher le public « éleveurs » ;
  - Prévoir un bus pour le déplacement d'un atelier à un autre.

Alain Mangin lance le débat auprès des personnes qui ont participé à ces manifestations sur leur ressenti, les points à améliorer.... :

Principales remarques issues des discussions :

- L'intérêt des participants pour ces manifestations a bien été remarqué : il y avait a priori une réelle demande ;
- Il est aussi précisé qu'il est normal qu'une première Rencontre soit aussi pluridisciplinaire pour remplir l'objectif de départ : faire connaître les travaux des membres du Conseil scientifique ;
- Quant à la fréquence de ces rencontres, après discussion, le rythme bisannuel apparaît comme étant le plus consensuel ;
- A la vue des demandes formulées par les participants, il serait logique que le prochain colloque porte sur le thème « pastoralisme et biodiversité » et qu'il y ait au moins un atelier terrain organiser autour de l'architecture local et des nouvelles formes d'habitat économes en énergie... ; Le projet de Parc est en effet de plus en plus sollicité par les élus et les habitants sur les aspects architecture et matériaux à utiliser.
- Il est demandé s'il sera publié des actes papiers : ce n'est pas prévu pour les premières Rencontres. Les actes sonores ont justement été faits dans le but de remplacer les actes papier. Pour les prochaines Rencontres, la forme de restitution reste à discuter ; A l'avenir, il sera possible aux membres du comité scientifique d'envoyer des articles papiers qui pourront être mis en ligne et mis en relation avec les sites Internet de chacun et/ou des structures concernées.
- Il est demandé à ce que le PNR se porte comme un relais terrain dans le cadre des Journées de la science organisées au mois d'octobre : des propositions sont les bienvenues, l'équipe du projet de PNR peut intégrer quelques ateliers terrain dans le cadre de son programme d'animation.
- Alain Mangin fait remarquer que les ateliers ont manifestement bien répondu à une demande ; le Conseil scientifique a été novateur et a anticipé la création du PNR. Les actions du Conseil scientifique servent à établir un dialogue avec la population en répondant aux préoccupations de celle-ci. Le Conseil scientifique a lancé une dynamique et les prochaines rencontres scientifiques essaieront de mieux répondre à la demande sur la base des fiches évaluation.

## Point sur l'état d'avancement des projets menés dans le cadre du Conseil scientifique

Sophie Séjalon présente les projets en cours intéressant de près ou de loin le Conseil Scientifique :

- la poursuite de l'inventaire des habitats avec le Conservatoire Botanique sur l'ouest du territoire printemps-été 2008 ;
- la réalisation d'une étude génétique avec l'IDF et le CRPF sur les sapins de Ste Croix Volvestre en vue d'analyser s'il existe un génotype particulier correspondant à l'adaptation des sapins aux conditions de basses altitudes. La découverte d'un tel génotype permettrait d'ouvrir des perspectives sur les sapinières qui souffrent aujourd'hui du changement climatique.

- la réalisation d'un inventaire mycologique (avec Nicolas De Munnick, le laboratoire EDB de Toulouse et en partenariat avec l'ONF) sur la forêt de Ste Croix Volvestre en vue de :
  - o son classement en Réserve Domaniale avec l'ONF;
  - o comprendre les causes du dépérissement du sapin via l'étude des indicateurs que constituent les champignons.

Nicolas De Munnick précise que les inventaires mycologiques menés cet automne sur la forêt de Ste Croix ont permis de préciser la présence de 100 nouvelles espèces sur la forêt (par rapport aux nombreux inventaires personnels menés les années précédentes) dont 12 espèces non connues jusque là en région Midi-Pyrénées.

Sophie Séjalon précise également qu'un Plan Climat Territorial a démarré sur le territoire d'étude du PNR, suite à un appel à projet lancé par la Région. Un appel à contribution est lancé auprès des membres du Conseil scientifique notamment pour étudier les incidences des changements climatiques sur notre territoire, les adaptations et mesures à prévoir (impacts sur les ressources (eau...), sur les espèces et les milieux, sur les paysages et les activités humaines (économiques, loisirs, habitat...)).

## Point sur l'état d'avancement du projet de PNR

Alain Mangin informe les membres du Conseil scientifique qui n'étaient pas présents aux Rencontres scientifiques que la Présidence du Syndicat Mixte a changé. Désormais, c'est André Rouch, Conseiller Général du canton de La Bastide de Sérou et qui a suivi le dossier depuis le départ qui est Président du Syndicat Mixte.

Sophie Séjalon précise que l'avant-projet de Charte est passé en consultation intermédiaire durant l'été 2007. Il a reçu globalement un avis favorable. Des demandes de correction ont été remontées et ont été intégrées au document de Charte en octobre 2007.

Alain Mangin précise que l'enquête publique sur la Charte s'est déroulée du 21 décembre au 1<sup>er</sup> février 2008 sur les 145 communes du périmètre d'étude. Les habitants se sont globalement bien mobilisés.

Sophie Séjalon explique le déroulement logique du calendrier suite à la remise du rapport sur l'enquête publique par la commission d'enquête.

## Le Conseil scientifique sur Internet

Alain MANGIN annonce que des pages spécifiques au Conseil scientifique ont été apportées sur le site Internet du projet de PNR à l'adresse [www.projet-pnr-pyrenees-ariegeoises.com](http://www.projet-pnr-pyrenees-ariegeoises.com) en rubrique le PNR en Préfiguration.

Ainsi, ont été créées 4 pages :

- la première sur le Conseil scientifique en général, sa composition...
- une autre page permet de télécharger les comptes-rendus de réunion : ils ne seront mis en ligne qu'une fois validés à la réunion qui suivra
- une troisième page fait découvrir les actions menées par le Conseil scientifique avec possibilité de télécharger les rapports d'études, les publications et les actes sonores du conseil scientifique.
- la dernière page établit des liens avec les travaux de recherche et les organismes membres du Conseil scientifique.

Alain MANGIN rappelle que peu d'organismes ont fait part de leur adresse Internet ou de l'adresse des projets développés. Ils sont à renvoyer au plus tôt à Sophie SEJALON de façon à alimenter le site.

## Discussion pour une approche globale de l'hydroélectricité sur le territoire du PNR

Alain MANGIN rappelle le contexte local en matière d'hydroélectricité sur l'Ariège :

- de nombreux projets fleurissent en ce moment suite à la libéralisation de l'énergie ;

- de nombreuses centrales hydroélectriques sont au stade du renouvellement de leur concession. Les acteurs consultés pour donner un avis n'ont aucune vision globale des projets et peuvent difficilement s'exprimer de façon objective à l'égard des projets pris un à un.

La définition d'une approche globale en matière d'hydroélectricité fondée sur des critères objectifs a été sollicitée lors des Rencontres scientifiques.

De plus, lorsque le PNR verra le jour, il sera amené à donner de tels avis sur tous les projets soumis à étude d'impact et le rôle du Conseil scientifique est de l'y épauler.

Il est donc proposé, en Conseil scientifique, d'essayer de bâtir une démarche reposant sur plusieurs critères d'appréciation de façon à ce qu'il puisse donner un avis objectif et reposant sur des données scientifiques au Comité syndical sur chaque projet qui lui sera soumis.

Une fois cette démarche définie, nous solliciterons les services de l'Etat pour qu'ils soient partie prenante dans la mise en oeuvre de la démarche et surtout dans l'utilisation des outils que nous serons amenés à produire.

Dans les autres PNR, aucune démarche n'a été entreprise sur la thématique de l'hydroélectricité.

Les objectifs, par rapport au traitement de cette problématique, sur le projet de PNR des Pyrénées Ariégeoises sont multiples :

- Etablir des « cahiers des charges » à destination des concessionnaires dans le but de minimiser l'impact du fonctionnement de ces infrastructures : ex des lachures de barrages, passes à poissons.... ;
- Elaborer un « guide de procédure » de façon à disposer d'une grille d'analyse objective des projets présentés ;
- A terme, élaborer un schéma prenant en compte la potentialité des cours d'eau, leur physique, la présence de certaines espèces... et réfléchir à la problématique de l'accumulation de ces ouvrages sur un même cours d'eau.

Ainsi, il est proposé, lors de cette réunion de commencer à lister tous les éléments susceptibles d'être impactés (positivement ou négativement) par l'énergie hydroélectrique de façon à bâtir une grille analytique sur laquelle le Conseil scientifique pourrait se baser pour demander des études complémentaires (si nécessaire) et pour analyser chaque projet hydroélectrique de façon objective et scientifique.

Les membres du Conseil scientifique sont appelés, durant la réunion à écrire sur papier tous les thèmes susceptibles d'être impactés par les aménagements de cours d'eau dans un but de production d'énergie et devant être analysés lors des futurs projets ou renouvellements de concessions. Une discussion s'en suit.

Ci-dessous les éléments regroupés par thèmes ressortant de la discussion :

- En matière de biodiversité : il importe d'avoir une approche à la fois sur les dangers immédiats liés aux lachures de barrage et une approche à plus long terme sur les flux ou fragmentations des populations et sur la modification de la structure des habitats (modification des berges, des ripisylves...). Le triptyque des vertébrés emblématiques d'eaux vives que constituent le Cincle plongeur, l'Euprocte des Pyrénées et le Desman des Pyrénées est à considérer en particulier car ces espèces présentent les mêmes exigences : eaux pures, fraîches et bien oxygénées, éléments pouvant être modifiés suite à l'aménagement de cours d'eau. S'agissant du Desman et de l'Euprocte, nous ne disposons à ce jour d'aucune donnée permettant de donner un avis quant à l'incidence de tels aménagements sur ces populations. Le laboratoire de Moulis a récemment découvert que les populations d'Euprocte sont extrêmement compartimentées génétiquement mais rien n'est connu sur la génétique du Desman et sur l'incidence des aménagements sur une potentielle fragmentation des populations. Il importe également d'accompagner de telles réalisations par des dispositifs permettant la migration des poissons (passes à poissons).
- En matière de paysages : il est souligné de prêter attention à la fois à l'intégration des aménagements, à la modification des paysages des vallées suite aux aménagements mais également aux impacts paysagers des lignes électriques afférentes.
- En matière de patrimoine et d'archéologie, il est souligné que les nouveaux projets naissent bien souvent là où il y avait, à d'autres époques des moulins, des forges... exploitant les mêmes

potentialités des cours d'eau. Il est dommage que des relevés archéologiques ne soient pas systématisés avant la réalisation de chaque aménagement.

- En matière d'hydraulique : il est noté l'incidence que de tels aménagements pourraient avoir sur les cours d'eau souterrain (cas du Mas d'Azil notamment), sur la modification des profils en long des cours d'eau ainsi que sur la perturbation du régime de l'eau.
- Sur le plan énergétique, il est indéniable que de tels aménagements génèrent une ressource énergétique supplémentaire. L'accès à de tels aménagements en très haute altitude doit aussi être pris en compte dans un contexte d'évolution du coût de l'énergie.
- En matière d'économie : s'il est incontestable que l'hydroélectricité génère de l'emploi et de la taxe professionnelle (et donc de la richesse au niveau des territoires concernés), les aménagements de cours d'eau peuvent être un frein à l'économie touristique et de loisir en matière de pratique de sport d'eau (canyoning, pêche, spéléologie, kayak, raft...).
- Au niveau social, de tels aménagements peuvent générer des conflits d'usage avec les pratiquants de sports d'eau mais également du fait de l'espace pris sur les autres activités économiques (pastoralisme, exploitation forestière, agriculture...). La réalisation de pistes d'accès à ces aménagements pose aussi la question de la conciliation des usages pastoralisme/ tourisme... en générant de nouveaux accès aux sites. Enfin, en milieu urbain, il est également nécessaire d'évaluer l'incidence sonore des microcentrales.
- S'agissant des problématiques liées au fonctionnement de tels aménagements, il importe d'opérer un suivi sur les aquifères, de prendre en compte les potentielles évolutions climatiques par rapport aux débits réservés qui seront à restituer et de remédier au problème des marnages en procédant à des transparences (laches régulières de façon à éviter les laches décennales qui ont généralement un impact très fort).

Enfin il est conclu et résumé que chaque projet devra être analysé selon le rapport gain économique/ coût écologique et à partir du début de grille décliné ci-avant. Il est demandé à ce que des études soient menées sur le Desman et l'Euprocte de façon à avoir plus de connaissances sur ces espèces et notamment sur leur comportement et sur l'évolution des populations suite à des aménagements de rivières. S'agissant de la modification en long des profils des cours d'eau, il est recommandé de procéder à des modélisations en fonction des caractéristiques des rivières.

S'agissant du patrimoine, des recherches (au moins bibliographiques) devraient être demandées avant tout aménagement de façon à étudier l'histoire de l'exploitation des cours d'eau.

Enfin, en matière économique, il est demandé de prêter attention également au coût économique et social de tels aménagements sur les autres activités du territoire.

### Questions diverses

Alain MANGIN précise qu'une étude a été menée par la Mission Opérationnelle Transfrontalière sur les possibilités de coopérations avec le Versant Sud (Espagne et Andorre). Côté Espagnol, il y a une volonté affichée par le PNR Alt Pireneu de coopérer avec les Pyrénées Ariégeoises sur le patrimoine naturel. **Il importe avant d'envisager toute chose, que les membres du Conseil scientifique fassent part au projet de PNR des projets de coopération qu'ils ont en cours avec les espagnols et andorrans. Il faudrait également que les membres du Conseil scientifique se prononcent sur la façon dont ils voient les éventuelles coopérations entre les 2 PNR.**

Principales remarques issues des discussions :

- Emmanuel MENONI informe que l'ONCFS est impliqué dans un programme INTERREG avec Catalans, Andorrans... sur la conservation et la gestion des Galliformes de montagne avec 2 sites : d'expérimentation sur le projet de PNR : un forêt privée sur Aulus et le Massif des Trois Seigneurs ;
- Florence GUILLOT précise l'existence du programme Réseau Pyr impliquant toutes les facultés pyrénéennes sauf celle de Perpignan sur la naissance des habitats groupés. Des travaux ont également été entrepris avec des archéologues du Gouvernement Andorran ;
- Catherine JACQUART informe des volontés de l'Andorre pour travailler sur un sentier lié au petit patrimoine bâti ainsi que sur le patrimoine immatériel.
- Il est également fait allusion à l'existence d'un programme transfrontalier sur le thème de la préhistoire.

Alain MANGIN informe les membres, que comme l'an passé, le projet de PNR organise un programme d'animations sur 2008. Un certain nombre de membres du Conseil scientifique a d'ores et déjà été sollicité pour accompagner des sorties :

- Gilles Pottier pour réaliser deux sorties-découverte sur le Lézard des Pyrénées à Auzat le 1<sup>er</sup> juin et sur le Mont Valier dans le cadre de l'opération éco-attitude en altitude le 22 juin ;
- Nicolas De Munnick pour animer une sortie « champignons » sur la forêt de Ste Croix Volvestre le 28 septembre ;
- Le Conservatoire Botanique pour animer une sortie flore sur le Massatois le 27 juillet ;
- Alain Mangin pour intervenir au Cirque de Campuls (Bethmale) sur la problématique de l'eau et de la neige le 25 mai dans le cadre des journées nature de Midi-Pyrénées.

Enfin, il précise que dans le cadre du CSRPN, un inventaire des sites d'importance géologique va être mené sur tous les départements de Midi-Pyrénées dont l'Ariège. Il faudrait que le projet de PNR soit mobilisé sur la valorisation de cet inventaire et des sites géologiques afférents. Alain MANGIN souhaiterait que les sites soient mis en synergie et signale que l'Ariège est un département particulièrement riche en la matière ; certains sites sont des « géosites » à retombées internationales.

La prochaine réunion est prévue pour le mois de juin.